

Assemblée générale 14 novembre 2025

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1999-2000 a été la 1^{ère} saison du Clap ; la saison cinématographique écoulée a vu fêter les 25 ans avec une entrée dans notre 10^{ème} année au Cairn.

L'association Le Clap a été constituée le 16 août 2001. Association loi 1901, à vocation intercommunale, elle a pour objet de *"développer une action culturelle autour des œuvres cinématographiques par des projections et des animations"*.

Son siège social est fixé au Cinéma le Cairn, 180 rue des Ecoles, 38250 Lans-en-Vercors.

Son site internet est www.leclapvercors.fr

Une convention d'exploitation lie Le Clap, la Commune de Lans-en-Vercors et la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif. Elle définit les jours d'utilisation de la salle multifonctions en salle de cinéma, les tarifs des entrées, l'utilisation du matériel et des locaux et certains points de fonctionnement.

La salle compte 184 places dont 10 places pour fauteuils et un équipement pour les spectateurs malentendants ou malvoyants. Le projecteur numérique a été acquis par Le Clap en 2013.

Notre organisme de tutelle est le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

L'Association est administrée par un Conseil de membres élus pour 6 ans et renouvelable par tiers tous les deux ans.

En 2024-2025, un conseil d'administration de 15 membres, résidents de différentes communes :
Président : Vincent Lemarchands, Vice-président(e)s : Mireille Charpy et Philippe Sevrez, Trésorière et trésorière adjointe : Nicole Cousteix, Nicolle Denise, Secrétaire et secrétaire adjointe : Chantal Faure, et Agathe Chion, ainsi que Lionel Baboulin, Marie Baccon, Colette Laurans, Sylviane Le Maguet, Isabelle Poleni, Catherine Repellin-Giraud et Geneviève Rouillon.

Le Clap compte 435 adhésions familiales ou individuelles.

RAPPORT MORAL

Exercice du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

Bonjour à tous,

Merci d'être présents à ce rendez-vous annuel de notre vie associative.

Nous avons le plaisir de vous présenter le 25^{ème} rapport moral de l'association Le Clap qui couvre la période allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. Et nous avons choisi de parler à deux voix, Vincent Lemarchands ayant été élu par le CA au poste de président en mars 2025.

2024-2025 était donc notre 10^{ème} année de fonctionnement au sein du Cairn et a connu l'anniversaire des 25 ans du Clap.

Le Clap compte 435 adhérents répartis sur la Communauté de Communes du Massif du Vercors et nous avons différencié adhésion individuelle ou familiale pour plus de précision.

La fréquentation se maintient avec 12.513 entrées, hors Festival Jeunes Bobines, avec un prix moyen de 5,12€.

La saison 2024-2025 a été marquée par notre engagement pour un projet de territoire.

Soucieux de la pérennité des 3 cinémas et sollicité par les communes de Villard-de-Lans et Autrans-Méaudre en Vercors, le Clap a présenté un projet de gestion de nos cinémas de proximité afin de lancer une véritable dynamique et cohérence autour du et des cinémas. Des cinémas animés par des acteurs locaux, avec pour partenaires La Ligue de l'enseignement et le Méliès.

Sollicité de nouveau pour un *Appel à manifestation d'intérêt* (AMI) dont les grandes lignes correspondaient à notre projet, nous nous sommes engagés et avons maintenu l'emploi de Simon Lartaud en attente de la décision des communes et en raison du surcroît de travail occasionné par ce projet. Ci-joint la lettre aux adhérents du 15 novembre 2024.

Notre projet a été présenté et approuvé à l'unanimité par notre Assemblée générale d'octobre 2024.

Notre candidature n'a pas été retenue par les communes de Autrans-Méaudre et Villard-de-Lans ; nous en avons informé nos adhérents par courrier. (Nous n'avons pu obtenir connaissance du projet du candidat retenu.)

Alors ? Alors le Clap est resté bien vivant... à Lans-en-Vercors... où nous avons continué à construire une programmation variée en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, en invitant réalisateurs, critiques de cinéma, spécialistes de questions abordées dans les films. C'est la spécificité du Clap : se rassembler pour découvrir un film, écouter, échanger, partager.

On peut rappeler aussi le moment magique de projection de l'excellent film/exercice réalisé lors du stage soutenu par Le Clap, stage animé par Ann Sirot et Raphaël Balboni en résidence à Villa Glovettes, exemple d'un beau partenariat.

Vous êtes un public fidèle aux rendez-vous de ces rencontres et de ces moments conviviaux et nous vous en remercions.

Deux points forts pour Le Clap, suffisamment rares pour être soulignés : Le Clap fait vivre une commission programmation à laquelle tout adhérent peut participer et la directrice du Clap assure la programmation directement auprès des distributeurs.

Pour compléter nos actions locales, le CA a décidé de créer un ticket suspendu accordant une entrée gratuite pour toute personne sans ressources se présentant en caisse.

Par ailleurs, nous sommes programmeur, assurons la projection et sommes présents sur la durée du Festival Jeunes Bobines, en lien avec le Cairn qui assure la direction de cet événement.

Nous sommes une salle de cinéma ouverte à tous, labellisée *Art et Essai*, *Jeune public* et *Recherche et découverte*. Cela implique un nombre de semaines d'ouverture, l'organisation de séances animées avec débats, l'investissement en direction de la jeunesse. 19.906€ nous ont été alloués par la commission Art et Essai du CNC au vu du travail réalisé.

La convention d'exploitation et d'utilisation des locaux qui nous lie à la commune de Lans en Vercors et au Cairn court du 27 mars 2023 au 31 août 2026 ; elle est renouvelable un an par tacite reconduction.

La reconduite de la subvention de la municipalité de 18.000 €, celle du CNC liée à notre activité d'Art et Essai, celle de la région sur une partie des heures de médiation de 7.000 €, et bien sûr l'engagement des bénévoles, rendent possible l'existence d'un cinéma de qualité à Lans-en-Vercors.

Le Clap est propriétaire du projecteur numérique acquis en 2013 mais la question du renouvellement du matériel va bientôt se poser.

Nous faisons appel au cabinet d'experts comptable ABC comptabilité pour contrôler et valider nos comptes.

Le Clap adhère à l'Association des cinémas indépendants de la région alpine, (ACRIRA) et à l'Agence de développement régional du cinéma (ADRC) qui organisent des pré-visionnements de films, proposent des intervenants pour soutenir l'existence d'une soixantaine de petites salles. Nous sommes également adhérents à la Ligue de l'enseignement.

Nous sommes engagés comme beaucoup d'autres associations dans la vie culturelle du plateau avec nos particularités et nous allons continuer à développer ce lieu d'ouverture qu'est le cinéma. Nous participerons à la Fête anniversaire des 10 ans du Cairn et des 50 ans de la station en décembre.

Nous remercions Aurélie Tanné, Sébastien Alazet et Simon Lartaud, pour leur travail et engagement à faire vivre l'association. Nous remercions également les bénévoles en charge des caisses, des projections, de l'accueil des intervenants, du travail administratif et du bon fonctionnement du cinéma sans qui Le Clap ne pourrait exercer sa mission.

Et je remercie particulièrement Nicolle Denise pour ses 5 années de présidence où, pour son engagement et sa présence, elle a la confiance de toute l'équipe...

Nous remercions la municipalité de Lans et l'équipe du Cairn pour leur soutien constant,
Nous remercions notre public fidèle et tous les partenaires avec qui nous travaillons,
et nous vous remercions de continuer cette route avec nous.

Nicolle Denise et Vincent Lemarchands,
Lans-en-Vercors, le 14/11/2025

Chers adhérents,

Le Clap a le regret de vous annoncer que son projet de reprise des cinémas Le Rex et Le Clos n'a pas été retenu.

Pour rappel, devant les difficultés des communes de Autrans-Méaudre et Villard-de-Lans à trouver un exploitant pour leurs cinémas et suite à leurs sollicitations, Le Clap avait annoncé, lors de son AG 2023, s'engager à proposer un projet de territoire.

Le Clap a donc proposé un projet pour une gestion unique des 3 cinémas de notre communauté de communes. Celui-ci a été exposé lors de son AG 2024 et approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Avec nos partenaires, la FOL38 (centre de vacances de 100 places à Villard et de 300 places à Autrans), le cinéma Le Méliès de Grenoble et l'URFOL, nous souhaitons créer une dynamique cinéphile autour des trois cinémas pour permettre aux habitants, dans toute leur diversité, de se réapproprier leurs cinémas. Nous voulions montrer l'image d'un cinéma Art et Essai vivant et convivial, attractif pour tous, habitants comme touristes. Pour cela, nous avons proposé de développer nos actions à l'échelle des 3 cinémas avec :

- Des séances animées pour adultes permettant la découverte et l'échange : ciné-débats, analyses de films, cycle ciné-mémoires, soirées thématiques avec films et buffets, etc.
- Des séances animées pour le jeune public permettant également la découverte et l'échange : séances tout-petits, ciné-ateliers, ciné-parlottes, ciné-goûters, séances festives, etc.
- L'impulsion d'une dynamique cinéphile chez le public jeune en lien avec la cité scolaire et les structures locales.
- Des actions spécifiques auprès des publics fragiles et des personnes en situation de handicap.
- Un travail en partenariat avec et pour les structures locales.

Une gestion unique des 3 cinémas à l'échelle intercommunale présentait de nombreux avantages :

- La mutualisation du personnel : direction, médiation, communication, comptabilité, etc.
- Une programmation harmonisée et cohérente sur le territoire.
- Une communication et une tarification unique : un programme papier, un seul site, une carte d'abonnement...
- Une diversification touristique.
- La possibilité de favoriser la polyvalence de chaque salle (spectacles/cinéma/conférences).
- Le maintien des 3 cinémas sur le secteur.

En octobre, les communes de Villard-de-Lans et Autrans-Méaudre ont lancé un Appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition de leurs cinémas reprenant les grands objectifs de notre projet :

- « - *Permettre à tous les publics d'accéder à une offre cinématographique variée réservant une part significative au cinéma Art et essai.*
- *Tenir compte des spécificités touristiques des communes.*
 - *Faire des cinémas des lieux d'échange et de rencontre autour de la programmation.*
 - *Développer des partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels en tenant compte des manifestations et événements existants. »*

Le Clap a donc répondu avec beaucoup d'enthousiasme à cet appel avec une réelle volonté d'œuvrer pour le territoire et ses habitants.

Nous avons présenté un estimatif financier sincère et au plus juste permettant de lancer une véritable dynamique autour des cinémas dans un souci de pérennité des salles.

Malheureusement, notre projet porté par une association locale n'a pas été retenu, les communes ayant préféré se tourner vers Les Cinémas Associés, exploitant des cinémas de Vizille et Bourg-d'oisans. Notre projet de territoire ne pourra donc pas voir le jour avant plusieurs années.

Le Clap est bien évidemment déçu par cette décision, notamment vis-à-vis de l'énergie et des moyens financiers engagés pour l'élaboration de ce projet. Mais Le Clap saura "transformer" cette énergie pour vous apporter toujours plus d'occasions de découvertes et de rencontres, et imaginer, avec vous, de nouveaux projets pour notre cinéma !

Rendez-vous le 17 novembre pour fêter les 25 ans du Clap et construire l'avenir ensemble !

Que vive le cinéma !

L'équipe du Clap